



Communiqué de presse

Bruxelles, 8 octobre 2019

KBC aide les acheteurs et bâtisseurs/rénovateurs à continuer à bénéficier du "woonbonus" cette année grâce à la décision de crédit instantanée.

Les non-clients aussi obtiennent désormais en moins de 10 minutes la certitude sur leur crédit et leur taux.

Au cours de l'année écoulée, 12 % des crédits logement ont été souscrits de cette manière.

À l'annonce de la suppression prochaine du 'woonbonus' (prime au logement en Région flamande), de nombreux candidats acheteurs et rénovateurs d'une habitation se sont rendus compte qu'il ne leur restait pas beaucoup de temps s'ils souhaitaient encore bénéficier de cette mesure fiscale favorable.

Tout client qui trouve la maison de ses rêves ou souhaite la rénover peut, dans KBC Mobile ou KBC Touch, solliciter une décision de crédit instantanée de KBC. En 10 minutes, il sait si sa demande de crédit logement est acceptable, pour quel montant et à quel taux.

Un processus décisionnel aussi rapide vaut aujourd'hui son pesant d'or car tant que cette certitude de crédit n'est pas acquise, il est impossible de fixer une date avec le notaire pour la passation de l'acte et le client risque donc de voir le woonbonus lui échapper.

Depuis la mi-septembre, des non-clients KBC, CBC et KBC Brussels sont aussi les premiers et les seuls dans notre pays à recevoir en 10 minutes une réponse claire à leur demande de crédit. Ils ont ainsi la certitude que la maison de leurs rêves ne leur passera pas sous le nez et ils peuvent encore bénéficier du woonbonus s'ils ne tardent pas trop pour la passation de l'acte.

*"Quiconque a trouvé la maison de ses rêves ou souhaite rénover son habitation est **actuellement fort pressé par le temps** pour compléter son dossier de crédit et profiter encore du système fiscal favorable du woonbonus. Il est donc **essentiel d'être rapidement fixé à propos de sa demande de crédit logement**. Unique, conviviale, rapide et personnalisée, notre nouvelle solution répond parfaitement à ce besoin, **tant pour les clients que pour les non-clients, qui plébiscitent cette solution numérique originale**", explique Veerle Timmermans, directeur crédits aux particuliers et dépôts chez KBC Bank.*

Les clients optent résolument pour la solution numérique

Après un démarrage discret en novembre de l'année dernière, le lancement effectif de la décision de crédit instantanée en moins de 10 minutes [début 2019](#), la formule a connu un grand succès.

- **Chez KBC, un client sur deux choisit un canal numérique (KBC Mobile ou KBC Touch) pour faire une simulation personnalisée en matière de crédit logement.**
- Aujourd'hui, quelque 12 % des crédits logement souscrits sont presque entièrement numériques.
- **Il y a une semaine et demi, nous avons ouvert l'accès à cette formule aux non-clients. Depuis lors, plusieurs centaines de non-clients ont déjà simulé un crédit logement chez KBC, et un tiers d'entre eux a cliqué pour obtenir aussi l'étude de faisabilité.**

Certitude immédiate en matière de crédit, pour clients et non-clients

L'année dernière, KBC, CBC et KBC Brussels avaient optimisé, accéléré et entièrement personnalisé tout leur processus de crédit pour leurs clients. Ils répondent ainsi à leur demande d'une réaction plus rapide à leur demande de crédit pour l'achat ou la rénovation d'un bien immobilier.

En une dizaine de minutes à peine, le client parcourt un processus très convivial qui le mène d'une simulation sans engagement dans KBC Mobile et KBC Touch (PC/tablette) à une demande de crédit électronique en bonne et due forme. Le client obtient un taux personnel compétitif et est immédiatement fixé sur l'acceptabilité de sa demande de crédit.

Depuis fin septembre, la formule est accessible aussi aux non-clients et le processus rapide en ligne a été légèrement adapté: après identification, les non-clients peuvent ouvrir le module de simulation de KBC et se laisser guider pour la simulation et la demande de manière tout aussi conviviale. Au bout du compte, ils peuvent compter sur le même engagement de KBC concernant le crédit, le taux et les conditions.

Fort de cet engagement de KBC, le client ou non-client peut rapidement communiquer sa décision à un vendeur ou un courtier et ainsi prendre de vitesse les autres candidats acheteurs. Il dispose alors de 2 semaines (délai de réflexion) pour conclure effectivement le crédit conformément aux conditions proposées.

Conclusion rapide et conviviale du crédit logement

Après avoir effectué sa simulation, le (non-)client indique sa volonté de souscrire le crédit proposé. Un expert de KBC/CBC Live le contacte alors pour passer le dossier en revue et répondre aux questions éventuelles (par ex. en matière de fiscalité). Le traitement ultérieur de la demande se déroule par le canal choisi par le client: en ligne (dans KBC Mobile ou KBC Touch), par téléphone ou par chat avec KBC/CBC Live (experts à distance) ou dans une agence bancaire KBC. Grâce à cette approche omnicanal, les experts de KBC/CBC Live et de l'agence bancaire KBC peuvent continuer à travailler sur les dossiers et demandes de crédit en cours.

Qui d'autre peut encore profiter du woonbonus?

La date de la suppression effective du woonbonus n'est pas encore définitive. KBC part du principe que le woonbonus intégré flamand sera supprimé pour tous les crédits hypothécaires conclus à partir du 1er janvier 2020 et qui portent sur l'habitation personnelle. Si par contre l'on décide de prendre la date de passation de l'acte notarié comme point de basculement, il en résulte que quiconque souscrit un crédit aujourd'hui pour l'achat d'une maison ou d'un terrain à bâtir devra avoir signé le compromis de vente et le contrat de crédit avant la mi-novembre. Ces acheteurs ont encore une chance de pouvoir profiter du woonbonus à condition que leur notaire n'ait pas trop de dossiers à traiter avant la fin de l'année.

Toute personne souhaitant souscrire un crédit hypothécaire pour rénover une habitation ou faire construire sur un terrain déjà acheté, peut éventuellement réutiliser une hypothèque existante et continuer à bénéficier du woonbonus. Cette possibilité reste acquise jusqu'à la fin de l'année car l'intervention du notaire n'est pas requise pour une réutilisation d'hypothèque.

KBC Groupe SA

Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht
Directeur Communication Corporate/
Porte-parole
Tél. 02 429 85 45

Service presse
Tél. 02 429 65 01 Stef Leunens
Tél. 02 429 29 15 Ilse De Muyer
Tél. 02 429 32 88 Pieter Kussé

E-mail : pressofficekbc@kbc.be

Vérifiez [ici](#) l'authenticité de ce document

Les communiqués de presse de KBC sont disponibles sur www.kbc.com

Suivez-nous sur www.twitter.com/kbc_group

Vous pouvez rester au courant de nos solutions innovantes sur [le site](#).
